

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis pour un nouveau CTL alors que gronde de plus en plus fort dans le pays la colère des salariés contre un projet de loi qui cristallise contre lui une très large majorité de la population. Nous ne reviendrons pas ici sur la stigmatisation dont fait l'objet la CGT aujourd'hui dans certains médias et certains milieux que l'on nommait il y a encore quelques années autorisés. Dans tous les cas, sachez que la volonté des salariés, de la CGT mais aussi d'autres organisations syndicales reste intacte pour combattre ce projet de loi tel qu'il est et pour que soient entendues les propositions portées par le monde du travail.

Pour sa part, la CGT Finances Publiques s'inscrit dans ce renforcement de l'action et appelle d'ores et déjà les agents à participer nombreux à la manifestation nationale du 14 juin à Paris. Parce que nous sommes des agents de la fonction publique et parce que nous sommes des salariés, nous ne pouvons accepter que le gouvernement détricote les garanties collectives de l'ensemble des travailleurs. Nous n'acceptons pas plus les coupes massives dans les emplois de la fonction publique, à la DGFIP, les restructurations, la réduction des coûts de l'intervention publique, les attaques contre le statut qui participent pleinement des mêmes logiques.

C'est pourquoi les agents de la DGFIP, ceux de la DDFIP d'Indre et Loire doivent mêler leurs voix aux salariés du privé pour ensemble faire gagner leurs revendications générales et particulières.

D'autant que la direction générale ne s'est pas privée de faire entendre sa voix à travers un document pour le moins provocateur intitulé « les lignes directrices de la DGFIP ». Vision idyllique des restructurations, renonciation sur l'emploi, dictature de la recherche de la simplification à tout prix, inquiétudes sur l'avenir de toutes les missions, nouvelles expérimentations, fragilisation des comptes publics, un bref résumé de ce document qui a dû laisser pantois plus d'un agent ! D'autant que pour finir, on lui demande à ce même agent de scier la branche sur laquelle repose le service public de la DGFIP et son propre avenir. . Alors qu'on demande toujours plus d'effort pour exercer les missions au quotidien, aucune réponse n'est fournie face aux questionnements, aux inquiétudes, aux revendications, pire la direction prépare le renoncement comme une évidence inéluctable. Vous comprendrez que nous ne partageons pas la méthode et encore moins le contenu d'un discours qui ne propose aucune réflexion stratégique sur l'avenir de la DGFIP qui se contente simplement de lignes directrices qui ne sont même pas, permettez ce trait d'humour...le minimum syndical !

Alors Monsieur le Président qu'attendons-nous de ce CTL ?

Nous ne refuserons pas de traiter les points à l'ordre du jour de ce CT qui sont importants. Mais vous connaissez les revendications de la CGT en matière d'emplois.

Vous pouvez ouvrir enfin un réel débat sur l'aménagement du réseau, sur les besoins des services, sur les conditions d'exercice des missions . C'est évidemment un débat national mais pas seulement, car vous déclinez ce schéma au plan local. Ce débat nous vous le demandons depuis le début ; Nous le savons vos projets de restructurations ne font pas l'unanimité. Des Organisations Syndicales, c'était déjà connu mais désormais ce sont des élus qui s'opposent à certains de vos projets même si nous ne sommes pas dupes sur les motivations des uns et des autres.

Nous vous demandons donc de surseoir aux restructurations que vous avez annoncé et d'ouvrir un réel débat contradictoire sur l'implantation des services en Indre et Loire et des effectifs nécessaires à l'exercice de ces missions.

Dans nombre de départements aujourd'hui, des initiatives, des rassemblements se tiennent pour que soient prises en compte les revendications des agents. En Indre et Loire, les agents s'expriment aussi et veulent que vous les entendiez. Nous vous demandons donc que soit ouvert ce débat contradictoire avec la programmation d'un véritable calendrier de discussion.

Sur les documents que vous nous présentez, plusieurs remarques générales.

Tout d'abord sur le bilan du baromètre social 2015. Nous ne sommes pas surpris par l'appréciation que portent les agents sur l'évolution de la DGFIP, sur les conditions d'exercice de leurs missions.

Nous vous avons déjà à maintes reprises signalé le malaise croissant, les pressions de l'urgence au travail, la réalité des évolutions et leur perception par les agents. Au passage, l'Indre et Loire est même au-dessus de la moyenne nationale dans la perception négative de l'évolution de la DGFIP ou dans l'appréciation des conditions de travail et d'exercice des missions. Une fois ce constat effectué, permettez-nous de nous arrêter sur le plan d'action proposé.

Rien de bien nouveau, je dirais que sont les mêmes plats qui sont resservis simplification, soutien renforcé aux cadres, et aide aux agents d'accueil pour mieux accomplir leurs missions. D'une part des choses existent déjà (formation relation public difficile, bilan des simplifications..), d'autres peuvent être intéressantes mais pas un mot sur les questions de fond, sur l'emploi, sur les réformes sur l'organisation du travail, le contenu des missions et leur évolution...

C'est le même constat que nous pouvons faire sur le bilan du TBVS. Document intéressant par ailleurs qui pointe certains éléments et qui montre, vous en convenez vous même d'ailleurs je le cite que « **les principales difficultés des services**

relèveraient essentiellement de la réduction des effectifs et de la charge de travail qui en résulterait. » Et là aussi, si à la lecture certaines propositions peuvent être entendues, elles ne peuvent seules répondre efficacement à ce constat sans que les questions essentielles soient abordées et traitées.

Enfin, je terminerai par le bilan de formation. Tout le monde ici est je crois d'accord pour préciser que la formation est un élément essentiel pour l'exercice de nos missions et pour le parcours de l'agent. Mais depuis quelques années, la formation dispensée par des modules en ligne se multiplie pour des raisons que nous connaissons (réduction des coûts de la formation, des jours d'absence, des frais de déplacement).

Nous ne nierons pas que la « e-formation » peut avoir quelques avantages comme une grande autonomie pour l'agent qui peut se connecter quand il le souhaite, qui n'est pas obligé de quitter les services pour se rendre sur un lieu de formation qui peut être parfois trop éloigné de son domicile.

En même temps ces avantages peuvent avoir un effet boomerang et se changer en inconvénients. Pourquoi ? Parce que la disponibilité dans les services est compliquée (pas de salle à dispo partout pour suivre la formation tranquillement), l'agent peut aussi ne pas prendre le temps qu'il faut, aller plus vite pour finir plus tôt.

Pour certaines formations qui s'apparentent plus à des présentations générales, la e-formation peut être utilisée (encore faudrait-il créer les conditions : salle mise à disposition avec écran connecté...). Pour d'autres, la formation présentielle est indispensable, d'autres encore pourraient combiner les deux. La question est de savoir ce que l'on met dans « formation ». C'est là le sujet, car le risque du développement massif de l'e-formation est de ne transmettre que des masses d'informations sans les transformer pour autant en connaissances. Cela mérite un débat national sur le sens de la formation, les besoins et les moyens nécessaires.

Enfin, concernant l'organisation des formations locales, nous réitérons notre demande de les voir annuler, autant qu'il est possible de le faire, dès lors qu'un appel à la grève est déposé ou relayé localement.